

Séance du 23 octobre 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Création de commissions extra municipales

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les commissions extra municipales sont des instances consultatives et de concertation non officielles permettant d'associer élus municipaux, représentants d'associations et personnalités ayant des compétences particulières dans les domaines traités par ces commissions. Celles-ci peuvent être formées à tout moment et pour une durée variable par le conseil municipal qui en détermine lui-même leur composition.

Dans ce cadre, je vous demande de bien vouloir décider de créer pour la durée du mandat municipal en cours :

- la commission extra municipale « taurine »
- la commission extra municipale « patrimoine et toponymie »
- la commission extra municipale « vie économique et commerce » ;

et d'arrêter la liste de leurs membres respectifs ainsi qu'il suit :

- commission extra municipale « taurine »

- M. le Maire, président de droit
- M. Soroste
- M. Pommiez
- M. Saussié
- Mme Boé
- Mme Demont
- Mme Touraton
- Mme Salducci
- M. Aguerre
- Mme Thicoipé
- M. Bergé
- M. Ugalde

- 2 représentants désignés par chacun des clubs taurins suivants :

Betisoak : M. Franck Bétachet et M. Yves Bippus

Cercle taurin bayonnais : M. Philippe Ducasse et M. Jacques Bonnein

Pena Campera : M. Jean-Dominique Lacroix et M. Dominique Perrin

Pena taurine bayonnaise : M. Guy Bournac et M. Jean-Michel Légarburu

Pena taurine Côte Basque : M. Roger Merlin et M. Jacques Oxandaburu

Personnalités qualifiées :

- M. Bernard Massé
- M. Jean-Michel Gouffrant
- M. Bernard Darhan
- M. Jean-Louis Harriet
- M. Pierre Daulouède
- M. Hervé Pallas
- M. Alain Laroche
- M. Georges Barrère

- commission extra municipale « patrimoine et toponymie »

- M. le Maire, président de droit
- M. Etchegaray
- Mme Chabaud-Nadin
- Mme Chevrel
- M. Arandia
- M. Lacassagne
- M. Gastambide
- M. Soudre
- M. Etcheto
- Melle Loupien-Suarès
- Mme Pibouleau-Blain
- M. Ugalde

Personnalités qualifiées :

- M. Bernard Massé
- M. Pierre Hourmat
- Mme Josette Pontet
- M. Xarles Bidegain
- M. Jean-Paul Dartiguelongue
- M. Bertrand Gaudin de Saint Rémy
- M. Patrick Toubal
- M. Pierre-Jean Harté-Lasserre
- M. Kristian Liet
- M. Jean-Claude Larronde

Des personnalités-ressources issues des services de la Ville ou d'autres collectivités, reconnues pour leur compétence.

- commission extra municipale « vie économique et commerce »

- M. le Maire, président de droit
- Mme Durruty
- Mme Castel
- Mme Chabaud-Nadin
- M. Escapil-Inchauspé
- Mme Demont
- Mme Doucet-Joyé
- Mme Salducci
- Mme Capdevielle
- M. Aguerre
- M. Bergé
- M. Barrère

Personnalités qualifiées :

- M. Dominique Destribats
- Mme Jocelyne Mendilahatxu
- Mme Laetitia Letamendia
- Mme Marie-Christine Caunègre
- Mme Johana Sicart
- Mme Josèphe Malleville
- Mme Catherine Gueguen
- Mme Gilberte Dufrêne
- M. Benjamin Deviauce

Il est précisé que le fonctionnement de ces commissions extra municipales est fixé par le règlement intérieur du conseil municipal adopté en séance du 31 mars 2008.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.